

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

les Repots, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste de Bletterans ; perception de Villevieux ; paroisse de Larnaud ; à 9 km de Bletterans et 13 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 207^m.

Le territoire est limité au nord par Fontainebru, section de Villevieux, au sud par Beaurepaire, à l'est par Courlaoux et à l'ouest par Saillenard.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant de Villevieux à Beaurepaire et des Répots à Nilly ; par les biefs du Teuil et du Jambon.

Le village est situé dans les plaines de la Bresse Louhanaise. Les maisons sont éparses, construites en bois et briques et couvertes les unes en tuiles et les autres en chaume.

Population : en 1790, 105 habitants ; en 1846, 126 ; en 1851, 143, dont 76 hommes et 67 femmes ; population spécifique par km carré, 35 habitants ; 20 maisons ; 26 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1799.

Vocabulaire : saint Gervais et saint Protas. Paroisse de Larnaud.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 6358 à 6361, 3 E 8360, 3 E 10787 à 10789 et 3 E 12512.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 921, 5 Mi 1287, 2 Mi 1148, 2 Mi 1865, 5 Mi 1 et 6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1811 : surface territoriale, 401^h ; surface imposable, 388^h, savoir : 321 en terres labourables, 42 en prés, 8 en pâtures, 4^h 42^a en bois, 1^h 25^a en jardins, d'un revenu cadastral de 9.301 fr. ; contributions directes en principal, 1.156 fr.

Le sol, peu fertile, produit du froment, du seigle, de l'orge, peu d'avoine, beaucoup de maïs, des pommes de terre, peu de fruits, du foin et du chanvre.

Le produit des céréales est plus que suffisant pour les besoins de la population.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des porcs qu'on engraisse et des volailles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier. Leur unique ressource consiste dans l'agriculture et l'éducation du bétail.

Biens communaux : Il n'y a ni chapelle ni maison commune.

Budget : recettes ordinaires, 661 fr. ; dépenses ordinaires, 661 fr.



NOTICE HISTORIQUE

Le village des Répots paraît tirer son nom d'une maison de chasse que les seigneurs de Bletterans avaient fait construire au sein des vastes forêts qu'ils possédaient depuis cette ville jusqu'à Beaurepaire. Les premiers colons qui défrichèrent ce territoire étaient des charbonniers qui y furent attirés, au XV^e siècle, par des concessions de terrain que leur offrirent les princes d'Orange.

Seigneurie : Les Répots dépendaient, pour la haute justice, de la vicomté de Bletterans. La moyenne et la basse justice, avec un domaine considérable, étaient tenus en fief, en 1555, par Pierre de Bussy, chevalier, sieur de Vescles, possesseur du fief de Villers-la-Faye à Montmorot.

Guillaume Dupin, écuyer, seigneur de la Chasnée, les Jointoux, en devint propriétaire par son mariage avec Jeanne, fille de Pierre de Bussy, qu'il épousa le 6 mai 1571.

Par son testament du 14 avril 1613, Guillaume Dupin et son épouse laissèrent les Répots à Claude Dupin, l'un de leurs fils, marié, le 5 septembre 1617, à Anne de Chavirey, et à Pierre Dupin, leur autre fils, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon.

Claude Dupin, écuyer, testa le 28 juin 1628 : après avoir attribué des lots minimes à Nicolas, Claude, François, Marguerite et Madeleine Dupin, ses enfants, il institua pour son héritier universel Pierre Dupin, l'aîné d'entre eux.

Pierre Dupin s'allia, le 12 mars 1640, à Jeanne-Philiberte de Montrichard, fille de Roland de Montrichard, sergent-major au régiment d'Arnay-cavalerie et capitaine-châtelain du château de Nozeroy.

Par son testament du 28 avril 1647, le chanoine, Pierre Dupin légua sa grange et ses droits sur la seigneurie des Répots à Clériadus Dupin, son neveu, religieux à Gigny.

Clériadus Dupin vendit ces mêmes biens, en 1687, à Claude-Marie, fils de Pierre Dupin, son neveu, qui les revendit quelque temps après à M. le comte de Beaurepaire. Le descendant de cet acquéreur possède encore une grande partie du territoire des Répots.